



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC LES REPRESENTANTS DES CLUBS

Complexe Sportif de Caintin - La Ricamarie

Date : lundi 12 septembre 2016

Sous la présidence de : Jean-Pierre DEFOUR

Présents : Jean-Pierre DEFOUR (Président), Elizabeth QUEROL (Secrétaire Générale), Florence COGNET (Commission compétitions), Eddy DELANGHE (Commission Arbitrage), Michel GENTIAL, Pascal QUEROL, Véronique FERAUD, Marc VALLA, Cédric HAMM

Invités : Sylvie ROMEYER, Mehdi BRAHMI, Laurent BENTERKI

Représentants des clubs présents : AL BOEN, CHAZELLES, MONTBRISON, FEURS, FIRMINY, HBSA, HAND VALLEES DU GIER, HBC PILAT, AL RICAMARIE, ROANNE-RIORGES, SCHPG, US MONTEIL, ROCHE ST GENEST, SORBIERS/TALAUDIERE, SIGOLENOIS, HBBC, SAM handball , HBC HEANDAIS, LOIRE SEMENE

Représentants des clubs absents : AL RENAISON, OC ST SAUVEUR

Excusés : Luc BRUN (Commission Discipline), Michel PAULLAUD (Trésorier), Isabelle BATTANDIER (Vice-Présidente)

Le président ouvre la réunion à 19 h 30, en remerciant la ville de LA RICAMARIE pour le prêt de la salle du complexe sportif du Caintin.



Secrétariat :

- ⇒ Le Comité accueille les représentants du nouveau club HBBC (Bonson), et regrette la disparition du club de Bourg Argental. Un autre nouveau club va voir le jour, le FJEP la Métare a demandé une affiliation à la FFHB, nous devrions voir deux équipes intégrées nos championnats loisirs.



Trésorerie :

- ⇒ Compte tenu du problème de santé de notre trésorier, le bilan financier n'étant pas disponible, il ne sera pas approuvé sur cette réunion de rentrée, , Jean Pierre propose de présenter et faire approuver ce bilan sur la réunion de Janvier 201 , cette proposition est mise au vote
 - Contre = 0
 - Abstention = 0
 - **Pour = 100% des présents.**

- ⇒ Lors de l'Assemblée générale de juin, le montant de l'engagement pour une équipe loisirs à été discuté celui-ci a été fixé à 50 euros par équipes. La proposition du CA est de modifier le montant de l'engagement à 100 € pour les clubs n'ayant pas engagés d'équipes dans les championnats, proposition mise au vote :
 - Contre = 0
 - Abstention = 61%
 - **Pour = 39%**



Technique :

Calendrier pour le regroupement des joueurs joueuses nés/nées en 2003 :

- le 2 octobre
- le 9 octobre (tri effectué par l'ETD)
- le 16 octobre (rendez-vous sur Andrezieux)

Concernant les soirées techniques prévues, elles ont pour objectif de réunir tous les entraîneurs de la catégorie afin d'appréhender et échanger autour du règlement applicable ; elles se dérouleront

- pour les -11 F et G le 15 octobre à St Genest Lerpt
- pour les -13 F et G le 3 octobre à Monistrol
- pour les -15 F et G (date et lieu à définir)
-

Sur les engagements -11 et -13 sur le secteur féminin, afin de constituer des équipes territoriales il convient d'informer le secrétariat sur le nombre de joueuses et pas une ou plusieurs équipes.

Concernant les sous/sur classements, les demandes doivent se faire avec le document récupérable sur le site du comité.

Les demandes orales ou par mail directement auprès de Laurent ne seront pas prises en compte.

Les joueurs/ joueuses seront évalués par Laurent BENTERKI , aux dates et heures fixées . Une autorisation de 4 joueurs par équipe sera donnée et ne pourront être inscrits que 2 joueurs sur la (FDME) feuille de match.

Pré club : le nord de notre département est un désert handballistique, la démarche sur la ville d'Amiens est en stand bail, une nouvelle démarche est initiée par Mehdy sur la ville de Noiretable.



Arbitrage:

Eddy fait un rappel sur le règlement du Comité : 1 équipe engagée = 1 arbitre.

« L'alcool est prohibé sur les tables de marques (bière, etc...) »

Deux regroupement ont eu lieu les 4 et 11 septembre, il est constaté une baisse du nombre d'arbitres présentes de 31% , nous passons de 77 arbitres à 53 .

11 personnes (bénévoles) œuvrent à la Commission d'arbitrage dans le département, c'est une équipe compétente, disponible et motivée.

Ces deux journées ont permis de fixer la compréhension et le domaine d'application des nouvelles règles d'arbitrage.

Concernant l'**examen d'arbitrage**, celui-ci aura lieu **le 17 décembre 2016**, le formulaire d'inscription est disponible sur le site. Les formations proposées cette saison évolues et deviennent ludiques et interactives, le code d'arbitrage sera lu et appris à la maison.

Jeunes = 12 AJ du comité feront parti d'un stage Comité, et siffleront les inter-comités
Les clubs doivent obligatoirement saisir leurs arbitres jeunes sous Gest'hand.

La nouvelle organisation de l'arbitrage est définie en fonction du niveau dans lequel le club évolue ; un club évolue au niveau national doit avoir une école d'arbitrage, et être club animateur pour les arbitres jeunes du territoire.

Chaque club doit être présent le 5 novembre 2016 de 9 h à 12 h (deux personnes) pour obtenir le Label arbitrage et le 26 novembre 2016 pour la création de l'école / quelles démarches ?

La formation Club AJA différent de niveau nationale ou régional, obligation de formation par l'équipe en place et devient club porteurs.

La CDA avait émis le souhait en fin de saison prendre en charge les championnats -19 garçons et -19 filles.

Remarque de Jean Pierre : Sur toute la ligue, BORIS est en aide, les clubs peuvent faire valoir leurs besoins, une demande sur papier est préconisé, la facturation est au temps passé, les **demandes d'intervention de BORIS seront validée obligatoirement par Jean Pierre et /ou Eddy.**



Sportive:

Le calendrier a été proposé avec 10 équipes pour le championnat pré régional +16 Filles, avec 9 équipes pour le championnat pré régional +16 Garçons et 8 équipes pour le championnat excellence garçons.

Le règlement des Coupe de la Loire sera revu concernant notamment le fait que les matchs doivent avoir lieu sur la semaine avant la date imposée par la COC.

La prochaine réunion de la COC est programmée le lundi 19 septembre.

La date butoir pour l'engagement des équipes loisirs est fixé au 30 septembre.

Les finales des Coupes de la Loire sont programmées les samedi 17 après midi et dimanche 18 juin 2017, le club se proposant pour organisation de ces journées doit également organiser l'assemblée générale du Comité de la Loire le samedi matin.

Les postulats sont à transmettre par courriel directement au Comite, le BD décidera lors de sa réunion d'Octobre.



Discipline : RAS.



Questions diverses :

1 - Ballon sans colle : Certaines municipalités ont pris des arrêtés pour obliger les clubs de handball à ne plus utiliser la résine pendant les entrainements ou les matchs, pour exemple la ville de Saint Etienne. Nous n'avons pas eu d'aide de la FFHB sur ce point.

En cas de réclamation portée sur la FDME, le match sera perdu par l'équipe utilisatrice.

2 - ROCHE ST GENEST : La municipalité de Roche met à disposition du club de Roche St Genest un véhicule, Laurent doit prendre contact avec la MMA afin de connaître les modalités d'assurance et transmettre les informations.

3 - PILAT – Los d'un match la saison dernière l'arbitre de la rencontre à refuser de laisser participer un joueur sous prétexte que les lunettes portées n'étaient de sport.

⇒ Ici il s'agit d'un point de règlement important qui interdit le port de lunettes dures lors des rencontres. Les joueurs doivent être équipés de lunettes souples.

4- Information Jean Pierre, la Ligue du lyonnais met à disposition des clubs, **la mascotte du Mondial 2017**, ne pas hésiter à la demander lors d'organisation de manifestations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

Le Président du Comité
Jean-Pierre DEFOUR



La Secrétaire Générale
Elizabeth QUEROL

